

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1111**5 décembre 2001****SOMMAIRE**

Alliance Diffusion, S.à r.l., Dudelange	53297	Konya S.A.H., Luxembourg	53291
Alliance Diffusion, S.à r.l., Dudelange	53298	KWS Realties France I S.A., Luxembourg	53296
Arké S.A., Luxembourg	53325	Labo MD Luxembourg S.A., Luxembourg	53298
Eurotrust Fund OP	53311	LBE S.A.H., Luxembourg	53299
Fongesca S.A., Luxembourg	53283	Lemanik Asset Management Luxembourg S.A., Luxembourg	53299
Fortis Luxembourg-lard S.A., Luxembourg	53286	Lemanik Asset Management Luxembourg S.A., Luxembourg	53300
Fortis Luxembourg-lard S.A., Luxembourg	53286	Lena Advice S.A., Luxembourg	53300
Fortis Luxembourg-Vie S.A., Luxembourg	53287	LFB La Financière de la Biotechnologie, S.à r.l., Senningerberg	53301
Fortis Luxembourg-Vie S.A., Luxembourg	53287	Lux-Euro-Stocks Advisory S.A. Holding, Luxem- bourg	53304
Fredifra S.A.H., Luxembourg	53283	Lux-Euro-Stocks Advisory S.A. Holding, Luxem- bourg	53304
Ganau S.A., Luxembourg	53288	Lux-I-Noor S.A.	53306
Gecofisc S.A., Luxembourg	53284	Lux-Top 50 Advisory S.A. Holding, Luxembourg .	53305
Gecofisc S.A., Luxembourg	53285	Lux-Top 50 Advisory S.A. Holding, Luxembourg .	53305
Greenfield Manufacturing AG, Luxembourg	53287	Luxcash Advisory S.A. Holding, Luxembourg	53302
Group 4 Luxembourg, Luxembourg	53289	Luxcash Advisory S.A. Holding, Luxembourg	53302
Group 4 Luxembourg, Luxembourg	53289	Luxed S.A.	53300
Happy Landing S.A., Luxembourg	53288	Luxembourg State and Savings Bank Trust Com- pany S.A., Luxembourg	53302
Helico S.A., Sanem	53290	Luxembourg State and Savings Bank Trust Com- pany S.A., Luxembourg	53303
Helico S.A., Sanem	53290	Luxembourg State and Savings Bank Trust Com- pany S.A., Luxembourg	53303
Helico S.A., Sanem	53290	Magalida S.A., Luxembourg	53286
Helico S.A., Sanem	53291	Malibu, S.à r.l., Luxembourg	53298
Hesperkutsch, S.à r.l., Hesperange	53289	Marquisaat S.A.H., Luxembourg	53306
Hifin S.A., Luxembourg	53291	Maya S.A. Holding, Strassen	53307
Hydropower Holding S.A., Luxembourg	53292	Mecanat S.A., Strassen	53304
Hydropower Holding S.A., Luxembourg	53293	Mediatel Management, Luxembourg	53308
I.C.E. Lux International Cleaning Enterprise, GmbH, Niederanven	53294	Mediatel Management, Luxembourg	53308
I.C.E. Lux International Cleaning Enterprise, GmbH, Niederanven	53294	Mercury Selected Trust, Sicav, Senningerberg ...	53307
Incontex S.A., Luxembourg	53295	Metro Investments S.A., Luxembourg	53309
Info-Holding S.A., Luxembourg	53293	Metro Investments S.A., Luxembourg	53309
Info-Holding S.A., Luxembourg	53293	MFM Management Luxembourg S.A., Luxem- bourg	53310
Info-Holding S.A., Luxembourg	53293	Milestone, S.à r.l., Luxembourg	53308
Integral S.A., Luxembourg	53294		
22nd Invest S.A., Luxembourg	53282		
Janes S.A.H., Luxembourg	53288		
Jicerem S.A.H., Luxembourg	53295		
Kermadec S.A., Luxembourg	53296		
Kombassan Holdings S.A., Luxembourg	53295		
Kombassan Invest, S.à r.l., Luxembourg	53296		

Muthaiga S.A., Luxembourg	53307	Resan S.A., Alzingen	53318
(Les) Mutuelles du Mans Ré S.A., Luxembourg ..	53310	Resan S.A., Alzingen	53318
MXF Distribution S.A., Luxembourg	53301	S.I.P.A.C. Holding S.A., Société Internationale	
Nettoyage Industriel et de Bureaux, S.à r.l., Nieder-		de Participation dans l'Acier, Luxembourg	53319
anven	53311	S.T.L., Securitas Technologies Luxembourg, S.à r.l.,	
Nettoyage Industriel et de Bureaux, S.à r.l., Nieder-		Luxembourg	53328
anven	53311	S.T.L., Securitas Technologies Luxembourg, S.à r.l.,	
Norpar S.A., Luxembourg	53309	Luxembourg	53328
Norpar S.A., Luxembourg	53309	Sa.Ro.Mi S.A., Luxembourg	53322
Novilux S.A.H., Luxembourg	53310	Sait Claire S.A.	53305
Open Holding S.A., Luxembourg	53310	Sal. Oppenheim Jr. & Cie KGaA, Luxembourg ...	53321
Orilux S.A., Luxembourg	53311	Sal. Oppenheim Jr. & Cie. Luxemburg S.A., Lu-	
Orolux S.A.H., Luxembourg	53312	xembourg	53320
Outre-Mer Invest S.A.H., Luxembourg	53314	Salon Bigoudie, S.à r.l., Bertrange	53314
PBZ Lux S.A., Luxembourg	53314	Salon La Brosse, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	53322
Pedus-Lavador, S.à r.l., Niederanven	53315	Savane Holding S.A., Luxembourg	53322
Pedus-Lavador, S.à r.l., Niederanven	53315	Savane Holding S.A., Luxembourg	53322
Pedus-Service, S.à r.l., Niederanven	53316	Savane Holding S.A., Luxembourg	53322
Pedus-Service, S.à r.l., Niederanven	53316	Secto S.A., Luxembourg	53321
Perlarom Investissements S.A., Luxembourg	53316	Secure Invest S.A., Luxembourg	53323
Perlarom Investissements S.A., Luxembourg	53316	Securilec, S.à r.l., Luxembourg	53323
PIR - Projets Industriels de Roumanie S.A., Luxem-		SECURITAS, Société de Surveillance et de Sécu-	
bourg-Kirchberg	53312	rité S.A., Luxembourg	53323
PIR - Projets Industriels de Roumanie S.A., Luxem-		SECURITAS, Société de Surveillance et de Sécu-	
bourg-Kirchberg	53313	rité S.A., Luxembourg	53323
Piebon International S.A., Luxembourg	53317	Sefmep S.A., Luxembourg	53324
Piebon S.A. (Holding), Luxembourg	53317	Société de Participations Ricordeau S.A., Luxem-	
Praetor Investment, Luxembourg	53315	bourg	53303
Profidec, S.à r.l., Luxembourg	53319	Société du Madal (Luxembourg) S.A., Luxem-	
Profidec, S.à r.l., Luxembourg	53319	bourg	53324
Proforlux S.A., Luxembourg	53319	Société Européenne de Conserve S.A., Luxem-	
Promotion Touristique Européenne S.A., Luxem-		bourg	53324
bourg	53320	Société Financière du Richemond S.A.H., Luxem-	
Promotion Touristique Européenne S.A., Luxem-		bourg	53328
bourg	53320	South European Financial Investments SEFI S.A.,	
R.B. Holding S.A., Luxembourg	53321	Luxembourg	53324
Realpart Invest S.A., Luxembourg	53317	Transnational Financial Investments S.A., Luxem-	
Realpart Invest S.A., Luxembourg	53317	bourg	53306
Reinigungsbetrieb Sauber S.A., Luxembourg	53320	UEB Alternative Fund 2 S.A., Luxembourg	53327

22ND INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 77.834.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mai 2001

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 8 mai 2001 que:

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

- L'Assemblée élit en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

- L'Assemblée ratifie la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 30, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35014/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2001.

FONGESCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 30.823.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 17 avril 2001

«... En vertu de l'autorisation qui lui est accordée par l'assemblée générale, le conseil prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Il est décidé de supprimer la valeur nominale des actions.

2. Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 modifiant la loi du 10 août 1915, il est décidé de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social et le capital autorisé, actuellement exprimés en francs luxembourgeois (LUF), en euros (EUR). Ainsi, le capital social s'établit à EUR 718.891,22 (sept cent dix-huit mille huit cent quatre-vingt-onze euros et vingt-deux cents) et le capital autorisé à EUR 1.239.467,62 (un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept euros et soixante-deux cents).

3. Il est décidé d'augmenter le capital social souscrit par incorporation de bénéfices reportés de EUR 6.108,78 (six mille cent huit euros et soixante-dix-huit cents) de sorte qu'il s'établisse à EUR 725.000,- (sept cent vingt-cinq mille euros) sans émission d'actions nouvelles.

4. Il est décidé d'augmenter le capital autorisé de EUR 10.532,38 (dix mille cinq cent trente-deux euros et trente-huit cents) de sorte qu'il s'établisse à EUR 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille euros).

5. Il est décidé d'adapter la valeur nominale des actions et de la fixer à EUR 25,- (vingt-cinq euros) par action. Ainsi le capital autorisé sera dorénavant représenté par 29.000,- (vingt-neuf mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune et le capital autorisé par 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

6. Il est décidé de modifier les alinéas 1 et 4 de l'article 5 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«**Art.5. 1^{er} alinéa.** Le capital souscrit est fixé à EUR 725.000,- (sept cent vingt-cinq mille euros), représenté par 29.000 (vingt-neuf mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.»

«**4^{ème} alinéa.** Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille euros) qui sera représenté par 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.»

7. Il est décidé de donner mandat à chaque administrateur, agissant individuellement, afin de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés suite aux résolutions de la présente. ...»

Luxembourg, le 17 avril 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2001, vol. 552, fol. 37, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34825/222/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

FREDIFRA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 59.523.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 12 avril 2001

«... En vertu de cette autorisation, les membres du conseil d'administration décident de prendre les résolutions suivantes:

1. Le conseil d'administration décide de supprimer la valeur nominale des actions.

2. Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 modifiant la loi du 10 août 1915, le conseil d'administration décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social et le capital autorisé, actuellement exprimés en francs luxembourgeois (LUF), en euros (EUR). Ainsi, le capital social s'établit à EUR 669.312,52 (six cent soixante-neuf mille trois cent douze euros et cinquante-deux cents) et le capital autorisé à EUR 6.693.125,17 (six millions six cent quatre-vingt-treize mille cent vingt-cinq euros et dix-sept cents).

3. Le conseil d'administration décide de modifier les alinéas 1 et 4 de l'article 5 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«**Art.5. 1^{er} alinéa.** Le capital souscrit est fixé à EUR 669.312,52 (six cent soixante-neuf mille trois cent douze euros et cinquante-deux cents), représenté par 27.000 (vingt-sept mille) actions sans désignation de valeur nominale.»

«**4^{ème} alinéa.** Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 6.693.125,17 (six millions six cent quatre-vingt-treize mille cent vingt-cinq euros et dix-sept cents) qui sera représenté par 270.000 (deux cent soixante-dix mille) actions sans désignation de valeur nominale.»

4. Mandat est donné à chaque administrateur, agissant individuellement, afin de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés suite aux résolutions de la présente. ...»

Luxembourg, le 12 avril 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2001, vol. 552, fol. 10, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34831/222/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

GECOFISC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Charles Marx.

R. C. Luxembourg B 45.679.

L'an deux mille un, le quinze mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GECOFISC S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 16 novembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C en date du 21 janvier 1994, numéro 24.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 10 mars 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 3 juillet 1998 numéro 492.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvie Theisen, consultant, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Caterina Scotti, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Graziella Castelli, employée privée, demeurant à Villerupt (F).

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Suppression de la valeur nominale d'une action.

2.- Conversion de la monnaie d'expression du capital social du francs luxembourgeois en euro.

3.- Augmentation du capital social à concurrence de EUR 273,84 (deux cent soixante-treize virgule quatre euros) pour le porter de son montant, après conversion, de EUR 32.226,16 (trente-deux mille deux cent vingt-six virgule seize euros) à EUR 32.500,- (trente-deux mille cinq cents euros), par versement en espèces.

4.- Fixation de la valeur nominale à EUR 10,- par action.

5.- Fixation d'un capital autorisé de EUR 500.000,-.

6.- Autorisation au Conseil d'Administration d'émettre des emprunts obligataires convertibles ou non.

7.- Modification de l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec ce qui précède.

8.- Suppression du 1^{er} paragraphe de l'article 7 des statuts.

9.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de LUF en euro au cours de LUF 40,3399 pour 1,- EUR de façon à ce que le capital social de LUF 1.300.000,- (un million trois cent mille francs luxembourgeois) soit établi à EUR 32.226,16 (trente-deux mille deux cent vingt-six virgule seize euros).

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 273,84 (deux cent soixante-treize virgule quatre euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 32.226,16 (trente-deux mille deux cent vingt-six virgule seize euros) à EUR 32.500,- (trente-deux mille cinq cents euros) par apport en espèces, preuve en ayant été apportée au notaire instrumentaire.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier le nombre et la valeur nominale des actions de façon à ce que le capital social de EUR 32.500,- (trente-deux mille cinq cents euros) soit représenté par 3.250 actions de EUR 10,- (dix euros) chacune.

L'assemblée donne instruction au conseil d'administration d'échanger les actions anciennes contre des actions nouvelles et de les attribuer aux actionnaires proportionnellement à leurs droits.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de fixer le capital autorisé à EUR 500.000,-.

Sixième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non.

Septième résolution

Suite aux modifications qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente-deux mille cinq cents euros (32.500,- EUR) représenté par trois mille deux cent cinquante (3.250) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social jusqu'à cinq cent mille euros (500.000,- EUR).

En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société. Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 10 ci-après, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé. Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de supprimer le premier paragraphe de l'article 7 des statuts.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social est évaluée onze mille quarante-sept francs luxembourgeois (11.047,- LUF).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de cet acte, s'élève approximativement à quarante mille francs luxembourgeois (40.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Theisen, C. Scotti, G. Castelli, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 22 mai 2001, vol. 418, fol. 9, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 2001.

E. Schroeder.

(34834/228/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

GECOFISC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Charles Marx.

R. C. Luxembourg B 45.679.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 2001.

E. Schroeder.

(34835/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

FORTIS LUXEMBOURG-IARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.414.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 mars 2001

Le Conseil d'Administration de la société anonyme FORTIS LUXEMBOURG-IARD S.A., réuni à Bruxelles en date du 23 mars 2001 a pris acte de la démission de M. Georges Valckenaere comme Administrateur et Président du Conseil d'Administration, avec effet à partir du 9 avril 2001, date de l'Assemblée Générale statutaire.

Les membres du Conseil d'Administration nomment M. Jozef De Mey qui accepte, comme Président du Conseil d'Administration.

Les pouvoirs de signature arrêtés lors de la séance du Conseil d'Administration en date du 25 novembre 1999 sont étendus à MM. Rudy Paulet (signature A) et Christian Adam (signature A), et ce en banque et P&T.

Pour extrait conforme, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2001.

Pour la société

J. Hansoulle

Administrateur Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 82, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34826/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

FORTIS LUXEMBOURG-IARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.414.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 9 avril 2001

Les actionnaires de la société FORTIS LUXEMBOURG-IARD S.A., réunis en Assemblée Générale Ordinaire en date du 9 avril 2001 ont pris acte de la démission de M. Georges Valckenaere de son mandat d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée tient à exprimer toute sa reconnaissance à l'Administrateur sortant et le remercie des éminents services rendus à la société.

L'Assemblée désigne comme Administrateur M. Eugène Teysen qui accepte le mandat qui lui est confié par l'Assemblée Générale. M. Teysen continuera le mandat de M. Valckenaere.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité donne décharge aux administrateurs pour l'exercice 2000 et confirme les mandats des sieurs: Jozef De Mey, Christian Basecq, Kurt De Schepper, Jacques Hansoulle et Eugène Teysen qui acceptent.

Ces mandats courent, sauf révocation ou démission, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2004.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, nomme en qualité de réviseurs d'entreprises, pour l'année 2001: PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, B.P. 1443 à L-1014 Luxembourg.

Pour extrait conforme, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2001.

Pour la société

J. Hansoulle

Administrateur Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 72, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34827/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

MAGALIDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 25.200.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 70, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / N. Schaeffer jr.

Administrateur / Administrateur

(34884/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.415.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 mars 2001

Le Conseil d'Administration de la société anonyme FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A., réuni à Bruxelles en date du 23 mars 2001 a pris acte de la démission de M. Georges Valckenaere comme Administrateur et Président du Conseil d'Administration, avec effet à partir du 9 avril 2001, date de l'Assemblée Générale statutaire.

Les membres du Conseil d'Administration nomment M. Jozef De Mey qui accepte, comme Président du Conseil d'Administration.

Les pouvoirs de signatures arrêtés lors de la séance du Conseil d'Administration en date du 25 novembre 1999 sont étendus à:

M, Rudy Paulet (signature A, en banque et P&T, souscription des polices d'assurances, et liquidation des contrats produits financiers);

M. Christian Adam (signature A, en banque et P&T);

Mme Anne-Françoise Tireur (signature B, en banque et P&T, liquidation des contrats produits financiers).

Pour extrait conforme, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2001.

Pour la société

J. Hansoulle

Administrateur Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 72, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34828/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.415.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 9 avril 2001

Les actionnaires de la société FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A., réunis en Assemblée Générale ordinaire en date du 9 avril 2001 ont pris acte de la démission de M. Georges Valckenaere de son mandat d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée tient à exprimer toute sa reconnaissance à l'Administrateur sortant et le remercie des éminents services rendus à la société.

L'Assemblée désigne comme Administrateur M. Eugène Teysen qui accepte le mandat qui lui est confié par l'Assemblée Générale. M. Teysen continuera le mandat de M. Valckenaere.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité donne décharge aux administrateurs pour l'exercice 2000 et confirme les mandats des sieurs: Jozef De Mey, Christian Basecq, Kurt De Schepper, Jacques Hansoulle et Eugène Teysen qui acceptent.

Ces mandats courent, sauf révocation ou démission, jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2004.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, nomme en qualité de réviseurs d'entreprises, pour l'année 2001: PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, B.P. 1443 à L-1014 Luxembourg.

Pour extrait conforme, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2001.

Pour la société

J, Hansoulle

Administrateur Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 82, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34829/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

GREENFIELD MANUFACTURING AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.969.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 50, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Signature.

(34836/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

GANAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 29.947.

1) Le siège social a été transféré de L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

2) Jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2006, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration

M. Eric Luc Henri Marie Deleplanque, administrateur de société, F-Mons-en-Baroeul (Nord), 129, rue du Général de Gaulle, président du conseil d'administration (en remplacement de Monsieur Paul Rapp, démissionnaire).

M. Xavier Marie Alain Delom De Mezerac, administrateur de société, F-Fontainebleau, 21, rue Marrier (en remplacement de M. Pierre Rapp, démissionnaire).

M. André Paul Marie Leclercq, administrateur de société, F-Bondues (Nord), 11, avenue du Blanc-Village (en remplacement de M. Raymond Stehlin, démissionnaire).

Commissaire aux Comptes

KPMG AUDIT, société civile, Luxembourg, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer (en remplacement de la société anonyme PRISCA S.A., démissionnaire).

Luxembourg, le 3 mai 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour GANAU S.A.

KPMG Experts Comptables

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34833/528/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

HAPPY LANDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 66.530.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 73, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour HAPPY LANDING S.A.

SAL. OPPENHEIM JR. & CIE LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(34840/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

JANES, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.969.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 68, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Madame Janine Estenne, Président
- Monsieur Henri Grisius
- Monsieur John Seil

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE, société à responsabilité limitée, Luxembourg.

Luxembourg, le 31 mai 2001.

Signature.

(34856/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

GROUP 4 LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 14, rue du Père Raphaël.
R. C. Luxembourg B 17.421.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 70, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

(34837/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

GROUP 4 LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 14, rue du Père Raphaël.
R. C. Luxembourg B 17.421.

Après délibération, l'assemblée générale ordinaire, réunie au siège de la société en date du 28 mai 2001, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1.- Elle prend acte de la démission de Monsieur Guy Konsbruck.

2.- Elle nomme, en qualité d'administrateur, Monsieur Michel Molitor, demeurant à L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse, pour un terme de six ans. Son mandat expirera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

Pour extrait conforme

Par mandat

A. Lorentz

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 80, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34838/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

HESPERKUTSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Hesperange.
R. C. Luxembourg B 78.579.

L'an deux mille un, le 28 mars.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

La société anonyme SCHURA S.A., avec siège à Luxembourg, ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Candido Martino, entrepreneur de construction et de génie civil, demeurant à Rollingen/Mersch, 14, rue Belle-Vue, unique associé (suite à une cession de parts sous seing privé) de la société à responsabilité limitée HESPERKUTSCH, S.à r.l., avec siège à Hesperange, (RC B N° 78.579), constituée suivant acte notarié du 30 octobre 2000, en voie de publication.

Laquelle comparante a requis le notaire d'acter ce qui suit:

1. Cession de parts

La société anonyme SCHURA S.A., préqualifiée, cède par les présentes ses 100 parts sociales à Monsieur Giuseppe Topputi, commerçant, demeurant à I-70010 Turi/Bari, au prix de 47.500,- francs, lequel accepte suivant contrat de vente sous seing privé du 19 mars 2001.

Suit à cette cession, la société HESPERKUTSCH, S.à r.l., a pris le caractère de société unipersonnelle.

2. Gérance

L'associé unique nomme comme gérant:

a) gérante-technique, Madame Karine Logrillo; cabaretière, demeurant à L-3377 Leudelange, 13b, rue de la Gare.

b) gérant administratif, Monsieur Giuseppe Topputi, préqualifié.

La société est valablement engagée dans le domaine technique par la seule signature de la gérante technique jusqu'à concurrence de LUF 50.000,- pour tout montant dépassant LUF 50.000,- la signature conjointe du gérant administratif est requise. La société est valablement engagée dans le domaine administratif par la seule signature du gérant administratif.

Pour les besoins du présent acte, Monsieur Giuseppe Topputi est représenté par Monsieur Giuseppe Logrillo, fonctionnaire P.E., demeurant à Leudelange.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de vingt mille francs.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: Martino, Topputi, d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 avril 2001, vol. 868, fol. 20, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 18 mai 2001.

G. d'Huart.

(34845/207/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

HELICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4985 Sanem, 4, rue du Verger.

R. C. Luxembourg B 65.553.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2001, vol. 553, fol. 26, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Signatures.

(34841/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

HELICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4985 Sanem, 4, rue du Verger.

R. C. Luxembourg B 65.553.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2001, vol. 553, fol. 26, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Signatures.

(34842/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

HELICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4985 Sanem, 4, rue du Verger.

R. C. Luxembourg B 65.553.

Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2001

Sont présents les administrateurs:

Monsieur Daniel Hamer	Président du Conseil d'Administration demeurant à L-4985 Sanem, 4, rue du Verger
GRAINGER CREATIONS S.A.	Administrateur demeurant à Tortola, Iles Vierges Britanniques
Madame Carole Muller	Administrateur demeurant à L-4985 Sanem, 4, rue du Verger

L'entièreté de l'actionariat étant présente, il est à l'unanimité donné dispense de la convocation.

A l'unanimité l'assemblée prend les résolutions suivantes

1. Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant les comptes annuels 1998 sont approuvés.

2. Les comptes annuels 1998 sont approuvés. Le bénéfice de l'exercice est affecté de la manière suivante:

Résultat de l'exercice.	183.869,- LUF
Réserve légale	- 9.193,- LUF
Résultat à reporter	174.676,- LUF

3. La décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

4. Suite à la démission de RONETEE TRADING lors du Conseil d'Administration du 20 février 2001, la société GRAINGER CREATIONS S.A. est nommée administrateur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée.

Fait à Sanem, le 27 février 2001.

Le Conseil d'Administration

D. Hamer / GRAINGER CREATIONS S.A. / C. Muller

- / Signature / -

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2001, vol. 553, fol. 26, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34843/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

HELICO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-4985 Sanem, 4, rue du Verger.
R. C. Luxembourg B 65.553.

Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2001

Sont présents les administrateurs:

Monsieur Daniel Hamer	Président du Conseil d'Administration demeurant à L-4985 Sanem, 4, rue du Verger
GRAINGER CREATIONS S.A.	Administrateur demeurant à Tortola, Iles Vierges Britanniques
Madame Carole Muller	Administrateur demeurant à L-4985 Sanem, 4, rue du Verger

L'entière-té de l'actionariat étant présente, il est à l'unanimité donné dispense de la convocation.

A l'unanimité l'assemblée prend les résolutions suivantes

1. Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant les comptes annuels 1999 sont approuvés.

2. Les comptes annuels 1999 sont approuvés. Le bénéfice de l'exercice est affecté de la manière suivante:

Résultat de l'exercice	320.456,- LUF
Réserve légale	- 16.023,- LUF
Résultat à reporter	304.423,- LUF

3. La décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée.

Fait à Sanem, le 27 février 2001.

Le Conseil d'Administration

D. Hamer / GRAINGER CREATIONS S.A. / C. Muller

- / Signature / -

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2001, vol. 553, fol. 26, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34844/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

HIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 49.454.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 74, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Signature.

(34846/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

KONYA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 36.783.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 67, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président;
- Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange;

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 31 mai 2001.

Signature.

(34863/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

HYDROPOWER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 81.496.

L'an deux mille un, le quinze mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de HYDROPOWER HOLDING S.A., une société anonyme holding, établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 81.496, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 23 mars 2001, en voie de publication au Mémorial C.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Daniela Cappello, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, demeurant à Bettembourg (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Modification de la valeur nominale et du nombre des actions existantes de la société.

2.- Pouvoir à donner au conseil d'administration de la société pour procéder à l'inscription des actions qui s'impose et à l'échange des actions anciennes contre les actions nouvelles.

3.- Adaptation en conséquence de l'article cinq (5) premier alinéa des statuts de la société pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à trente-deux mille euros (32.000,- EUR) représenté par seize mille (16.000) actions d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'actuelle valeur nominale des actions et de remplacer en conséquence les trois cent vingt (320) actions existantes d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, représentant l'intégralité du capital social souscrit de la société au montant de trente-deux mille euros (32.000,- EUR) par seize mille (16.000) actions d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune, intégralement libérées.

L'assemblée générale extraordinaire confère à cet effet aux membres actuels du conseil d'administration de la société, tous les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'inscription qui s'impose, à l'échange des actions anciennes contre les actions nouvelles, une 1 action ancienne donnant droit à cinquante (50) actions nouvelles et à l'annulation des trois cent vingt (320) actions anciennes.

Deuxième résolution

Afin de refléter ledit changement de la valeur nominale et de tenir compte du nouveau nombre ainsi de la nouvelle répartition des actions, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article cinq, premier alinéa des statuts pour lui donner à l'avenir la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à trente-deux mille euros (32.000,- EUR) représenté par seize mille (16.000) actions d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: D. Cappello, S. Wolter-Schieres, B. D. Klapp, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 mai 2001, vol. 859, fol. 47, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 mai 2001.

J.-J. Wagner.

(34847/239/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

HYDROPOWER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 81.496.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 mai 2001.

J.-J. Wagner.

(34848/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

INFO-HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 44.643.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 70, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(34852/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

INFO-HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 44.643.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 70, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(34853/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

INFO-HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 44.643.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2001 que conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, le capital social de la société a été converti en euros.

Par application du taux de conversion EUR/LUF de 40,3399, le capital social de LUF 2.700.000,- est converti à EUR 66.931,25.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié comme suit et aura dorénavant la teneur suivante:

«**1^{er} alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à soixante six mille neuf cent trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 66.931,25) représenté par deux mille sept cents (2.700) actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 28 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 80, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34854/535/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

**I.C.E. LUX INTERNATIONAL CLEANING ENTERPRISE, GmbH,
Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
H. R. Luxemburg B 9.411.

AUSZUG

Es geht aus dem Sitzungsprotokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 12. Januar 2001 hervor, dass Artikel 3 von der Satzung rückwirkend ab 1. Januar 2001 wie folgt abgeändert wurde:

Art. 3. Das Gesellschaftskapital beträgt 100.000,- EUR, eingeteilt in 4.000 Anteilscheine von je 25,- EUR.

Zeichnung und Einzahlung

1) PEDUS SERVICE, S.à r.l., mit Sitz in Niederanven.	3.960
2) PETER DUSSMANN GmbH, mit Sitz in Berlin.	40
Total	4.000

Der Gesellschaft steht der Betrag von 100.000,- EUR voll zur Verfügung.

Luxemburg, den 22. Mai 2001.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 39, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34849/304/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

I.C.E. LUX INTERNATIONAL CLEANING ENTERPRISE, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
R. C. Luxembourg B 9.411.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 29 mai 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(34850/304/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

INTEGRAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 95-99, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 4.072.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires du 4 avril 2001

Les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Klaus J. Schulz avec effet au 31 décembre 2000 de ses fonctions d'administrateur.

Décharge pleine et entière est accordée à Monsieur Schulz pour l'accomplissement de ses fonctions.

Deuxième résolution

Est nommé, en remplacement de Monsieur Klaus J. Schulz démissionnaire, Monsieur Michael Bernhard Brück, médecin, demeurant à D-51149 Köln-Ensen, Ursulastrasse 10, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.

Le conseil d'administration se compose actuellement comme suit:

- Monsieur Laurent Mosar
- Madame Ingrid Meuser
- Monsieur Michael Bernhard Brück

Commissaire aux comptes:

- Monsieur Claude Larbière

Pour extrait conforme, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 10 avril 2001.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 22, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34855/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

INCONTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.649.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 50, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Signature.

(34851/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

JICEREM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 59.259.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 12 avril 2001

« ... En vertu de cette autorisation, les membres du conseil d'administration décident de prendre les résolutions suivantes:

1. Il est décidé de supprimer la valeur nominale des actions.

2. Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 modifiant la loi du 10 août 1915, le conseil d'administration décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social et le capital autorisé, actuellement exprimés en francs luxembourgeois (LUF), en euros (EUR). Ainsi le capital social s'établit à EUR 371.840,29 (trois cent soixante et onze mille huit cent quarante euros et vingt neuf cents) et le capital autorisé à EUR 3.718.402,87 (trois millions sept cent dix-huit mille quatre cent deux euros et quatre-vingt-sept cents).

3. Il est décidé d'augmenter le capital social souscrit par incorporation de bénéfices reportés de EUR 3.159,71 (trois mille cent cinquante-neuf euros et soixante et onze cents) de sorte qu'il s'établisse à EUR 375.000,- (trois cent soixante-quinze mille euros) sans émission d'actions nouvelles.

4. Il est décidé d'augmenter le capital autorisé de EUR 31.597,13 (trente et un mille cinq cent quatre-vingt dix-sept euros et treize cents) de sorte qu'il s'établisse à EUR 3.750.000,- (trois millions sept cent cinquante mille euros).

5. Le conseil d'administration décide d'adapter la valeur nominale des actions et de la fixer à EUR 25,- (vingt cinq euros) par action. Ainsi, le capital social sera dorénavant représenté par 15.000 (quinze mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt cinq euros) chacune et le capital autorisé par 150.000 (cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt cinq euros) chacune.

6. Il est décidé de modifier les alinéas 1 et 4 de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à EUR 375.000,- (trois cent soixante-quinze mille euros), représenté par 15.000 (quinze mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt cinq euros) chacune.»

«**Quatrième alinéa.** Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 3.750.000,- (trois millions sept cent cinquante mille euros) qui sera représenté par 150.000 (cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de 25,- (vingt cinq euros) chacune.»

7. Il est décidé de donner mandat à chaque administrateur, agissant individuellement, afin de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés suite aux résolutions de la présente. ...»

Luxembourg, le 12 avril 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2001, vol. 552, fol. 37, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34857/222/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

KOMBASSAN HOLDINGS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.
H. R. Luxemburg B 70.610.

Gemäss Beschluss der ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft KOMBASSAN HOLDINGS S.A., vom 27. März 2001 wird die Wirtschaftsprüfungsgesellschaft GRANT THORNTON mit Sitz in Luxemburg als neuer Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft mit Wirkung vom 16. Mai 2001 ernannt.

Für KOMBASSAN HOLDINGS S.A.

I. Kilic

Direktor

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 53, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34861/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

KERMADEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R. C. Luxembourg B 32.984.

—
Extraits des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2001

Ont été réélus mandataires jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2007:

Administrateurs

- 1) M. Gilles Samyn, ingénieur commercial, 1, chemin de Florenchamp, D-Ham-sur-Heure, Président
- 2) M. Joseph Winandy, administrateur de sociétés, 92, rue de l'Horizon, L-Itzig, administrateur-délégué
- 3) M. Victor Delloye, docteur en droit, 21, Cordil Bailly, B-Couture-Saint-Germain

Commissaire

INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour KERMADEC S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34860/528/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

KOMBASSAN INVEST, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.
H. R. Luxemburg B 72.974.

—
Gemäss Beschluss der ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft KOMBASSAN INVEST, S.à r.l., vom 16. Mai 2001 wird die Wirtschaftsprüfungsgesellschaft GRANT THORNTON als Prüfer der Gesellschaft ernannt.

Für KOMBASSAN INVEST, S.à r.l.

I. Kiliç

Director

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 53, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34862/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

KWS REALTIES FRANCE I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 67.043.

—
Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2004, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration

M. André Wilwert, diplômé ICHEC, ayant sa résidence professionnelle à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie (en remplacement de Monsieur Carl Speecke, démissionnaire),

M. Gérard Matheis, conseil économique, ayant sa résidence professionnelle à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie (en remplacement de Monsieur Hans de Graaf, démissionnaire),

M. Eric Magrini, conseil, ayant sa résidence professionnelle à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie (en remplacement de Monsieur Maarten van de Vaart, démissionnaire).

Commissaire aux Comptes

La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., avec siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie (en remplacement de la société MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., démissionnaire).

Luxembourg, le 14 mai 2001.

Pour avis et conforme

Pour KWS REALTIES FRANCE I S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34864/528/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

**ALLIANCE DIFFUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LA GRAPPE D'OR, S.à r.l.).**

Siège social: L-3431 Dudelange, 2, rue de la Brasserie.
R. C. Luxembourg B 38.803.

L'an deux mille un, le dix mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de LA GRAPPE D'OR, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-7433 Grevenknapp, Maison 18, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 38.803, constituée originellement sous la dénomination de FLEURS AALSMEER, S.à r.l., suivant acte notarié du 21 novembre 1991, publié au Mémorial C numéro 206 du 18 mai 1992.

Les statuts de la société ont été modifiés suivant acte notarié du 22 octobre 1996, publié au Mémorial C numéro 40 du 30 janvier 1997 (cet acte contenant outre diverses modifications, le changement de la raison sociale de FLEURS AALSMEER, S.à r.l., en celle adoptée actuellement LA GRAPPE D'OR, S.à r.l.).

L'assemblée se compose actuellement des trois (3) seuls et uniques associés, à savoir:

1.- Monsieur Rémy Eugène Olsommer, administrateur de sociétés, demeurant à L-3431 Dudelange, 2, rue de la Brasserie.

2.- Monsieur Philippe Prokopowicz, commerçant, demeurant à F-57100 Thionville, 10, impasse des Charpentiers.

3.- Monsieur Jean-Claude Cipicchia, comptable, demeurant à F-57970 Yutz, 22, rue Nationale.

Les associés ci-avant nommés sub 1 et sub 2 sont tous les deux ici représentés par leur co-associé, Monsieur Jean-Claude Cipicchia, prénommé,

en vertu de deux (2) procurations sous seing privé lui données,

lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lequel comparant, ès dites qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les résolutions des associés, prises chacune séparément, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

Première résolution

Les associés préqualifiés décident de changer la raison sociale de la société de LA GRAPPE D'OR, S.à r.l., en celle de ALLIANCE DIFFUSION, S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article quatre des statuts de la société afin de lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société prend la dénomination de ALLIANCE DIFFUSION, S.à r.l., société à responsabilité limitée.»

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier l'article deux des statuts se rapportant à l'objet social de la société pour lui donner à dorénavant le libellé suivant:

«**Art. 2.** La société a pour objet principal l'importation et l'exportation de matériaux et de marchandises divers.

La société pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

La société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.»

Troisième résolution

Les associés décident de transférer le siège social statutaire et administratif de la société de Grevenknapp, commune de Boevange-sur-Attert, à Dudelange et de modifier en conséquence l'article cinq, premier alinéa des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le siège social est établi à Dudelange (Grand-Duché de Luxembourg).»

Quatrième résolution

Les associés décident de fixer la nouvelle adresse de la société à L-3431 Dudelange, 2, rue de la Brasserie.

Cinquième résolution

Compte tenu des diverses cessions de parts sociales intervenues dans la société, les associés décident de modifier l'alinéa deux de l'article six des statuts comme suit:

«Les cent (100) parts sociales sont réparties comme suit:

1.- Monsieur Rémy Eugène Olsommer, administrateur de sociétés, demeurant à L-3431 Dudelange, 2, rue de la Brasserie, vingt parts sociales	20
2.- Monsieur Philippe Prokopowicz, commerçant, demeurant à F-57100 Thionville, 10, impasse des Charpentiers, vingt parts sociales	20
3.- Monsieur Jean-Claude Cipicchia, comptable, demeurant à F-57970 Yutz, 22, rue Nationale, soixante parts sociales	60
Total: cent parts sociales»	100

Sixième résolution

Les associés décident de nommer deux nouveaux gérants de la société nouvellement dénommée ALLIANCE DIFFUSION, S.à r.l. en remplacement du gérant actuel démissionnaire, les personnes suivantes:

a) Est nommé aux fonctions de gérant technique, pour une durée illimitée:

Monsieur Jean-Claude Cipicchia, comptable, demeurant à F-57970 Yutz, 22, rue Nationale.

b) Est nommé aux fonctions de gérant administratif, pour une durée illimitée:

Monsieur Rémy Eugène Olsommer, administrateur de sociétés, demeurant à L-3431 Dudelange, 2, rue de la Brasserie.

Il a été décidé en outre que le gérant technique pourra engager la société en toutes circonstances et dans tous les cas par sa seule signature.

Le gérant administratif par contre ne pourra engager la société par sa seule signature que pour des opérations ne dépassant pas le montant de cinquante mille francs (frs 50.000,-) ou équivalent en d'autres devises.

Pour toutes autres opérations dépassant le montant de cinquante mille francs (frs 50.000,-) ou équivalent en d'autres devises, le gérant administratif ne pourra engager la société que conjointement avec le gérant technique.

Dont acte, passé à Belvaux, en l'étude du notaire instrumentant, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, le comparant prémentionné a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-C. Cipicchia, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 mai 2001, vol. 859, fol. 42, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 mai 2001.

J.-J. Wagner.

(34866/239/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

ALLIANCE DIFFUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3431 Dudelange, 2, rue de la Brasserie.

R. C. Luxembourg B 38.803.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 mai 2001.

J.-J. Wagner.

(34867/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LABO MD LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 74.858.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 16 mai 2001

Conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2001, il résulte des résolutions prises que M. Daniel Michalski, administrateur-délégué, demeurant à F-57070 Metz, 87, rue Georges Ducrocq a été nommé administrateur-délégué de la société avec droit de co-signature obligatoire.

Luxembourg, le 16 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 64, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34865/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

MALIBU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 51.627.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, tels qu'approuvés par l'assemblée générale des associés du 17 avril 2001, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 43, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour la S.à r.l., MALIBU

FIDUCIAIRE ROELS WAUTERS & CO S.A.

Signature

(34885/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LBE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 22.001.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 68, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Madame Françoise Estenne, psychologue, demeurant à Bruxelles (Belgique), Président
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange
- Monsieur Barry Jackson, expert comptable, demeurant à Douglas (Ile de Man)
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat actuel prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE, Société à responsabilité limitée, Luxembourg

Luxembourg, le 31 mai 2001.

Signature.

(34868/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LEMANIK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.870.

L'an deux mille un, le quatorze mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LEMANIK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} septembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 5 octobre 1993, numéro 455.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 4 décembre 2000, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoît Andrienne, employé privé, demeurant à Viville (B).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Léone Brachmond, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Bastien Collette, employé privé, demeurant à Arlon (B).

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexés au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois mille (3.000) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Ajout d'un paragraphe à l'article 2 des statuts:

«La société appartient au Groupe bancaire contrôlé par la BANCA POPOLARE COMMERCIO E INDUSTRIA Soc. Coop à r.l. dont le siège est à Milan, et appelée ci-après «Banque contrôlant le Groupe».

En cette qualité, la Société est tenue d'observer les dispositions émises par la Banque contrôlant le groupe dans l'exercice de son activité de direction et de coordination, dans le but de faire exécuter les instructions données par la BANCA D'ITALIA dans l'intérêt de la stabilité et de la cohésion du Groupe bancaire.

Dans les limites tracées par la loi luxembourgeoise et les dispositions des présents statuts les administrateurs de la Société fourniront à la Banque contrôlant le Groupe toutes les données et informations nécessaires pour que cette dernière puisse arrêter les dispositions qu'elle est tenue de prendre, et lui apporter toute l'aide nécessaire afin que les normes régissant la surveillance du Groupe puissent être respectées.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide d'ajouter un paragraphe à l'article 2 des statuts dont la teneur sera la suivante:

«La société appartient au Groupe bancaire contrôlé par la BANCA POPOLARE COMMERCIO E INDUSTRIA Soc. Coop à r.l. dont le siège est à Milan, et appelée ci-après «Banque contrôlant le Groupe».

En cette qualité, la Société est tenue d'observer les dispositions émises par la Banque contrôlant le groupe dans l'exercice de son activité de direction et de coordination, dans le but de faire exécuter les instructions données par la BANCA D'ITALIA dans l'intérêt de la stabilité et de la cohésion du Groupe bancaire.

Dans les limites tracées par la loi luxembourgeoise et les dispositions des présents statuts les administrateurs de la Société fourniront à la Banque contrôlant le Groupe toutes les données et informations nécessaires pour que cette dernière puisse arrêter les dispositions qu'elle est tenue de prendre, et lui apporter toute l'aide nécessaire afin que les normes régissant la surveillance du Groupe puissent être respectées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. Andrianne, L. Brachmond, B. Collette, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 22 mai 2001, vol.418, fol. 8, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé):A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 2001.

E. Schroeder.

(34869/228/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LEMANIK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 44.870.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 2001.

E. Schroeder.

(34870/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LENA ADVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 64.791.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 50, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Signature.

(34871/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LUXED S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 45.892.

Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 13 décembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil n° 59 du 11 février 1994.

Statuts modifiés pour la dernière fois par-devant le même notaire en date du 9 mai 1997, publié au Mémorial C, Recueil n° 438 du 11 août 1997.

Il résulte de lettres adressées à la société LUXED S.A., en date du 15 mai 2001 que:

- Monsieur Norbert Coster a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

- Monsieur Andrés M. Sanchez, Madame Miriam E. Rivera et Madame Myrna de Navarro ont démissionné de leur fonction d'administrateur avec effet immédiat.

De plus, le siège social au 223, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, est dénoncé en date du 15 mai 2001 et par conséquent, la convention de domiciliation établie en date du 8 mai 2000 entre LUXED S.A., et REVILUX S.A., prend fin avec effet au 15 juin 2001.

Luxembourg, le 15 mai 2001.

Pour les démissionnaires

REVILUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 56, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34875/687/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LFB LA FINANCIERE DE LA BIOTECHNOLOGIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Aerogolf Center, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 63.132.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le trois mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Bruno Tocque, pharmacien, demeurant à F-92400 Courbevoie, 58, boulevard Saint Denis;
- 2.- Monsieur Fabien Schweighoffer, docteur en Biochimie, demeurant à F-94300 Vincennes, 38, avenue Paul Dérouté;

3.- Monsieur Laurent Bracco, docteur en Biochimie, demeurant à F-75013 Paris, 10, rue du Moulin des Prés.

Les comparants ci-avant nommés sub 1 à sub 3 sont tous ici représentés par:

Monsieur Thierry Schmit, employé privé, demeurant à Senningerberg (Luxembourg);

en vertu de trois (3) procurations sous seing privé lui données, le 10 février 2001.

Lesquelles procurations, signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront formalisées.

Lequel comparant, ès dites qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les déclarations et constatations desdits associés:

I.- Que les comparants, les sieurs Bruno Tocque, Fabien Schweighoffer et Laurent Bracco, prénommés, sont les trois seuls et uniques associés de la société LFB LA FINANCIERE DE LA BIOTECHNOLOGIE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 63.132, constituée sous la même dénomination suivant acte notarié du 30 janvier 1998, publié au Mémorial C numéro 347 du 14 mai 1998.

Les statuts de la société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 27 octobre 2000, en voie de publication au Mémorial C.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée LFB LA FINANCIERE DE LA BIOTECHNOLOGIE, S.à r.l., prédésignée, s'élève actuellement à quatre-vingt-dix mille francs français (90.000,- FRF) représenté par quatre cent cinquante (450) parts sociales, d'une valeur nominale de deux cents francs français (200,- FRF) chacune, intégralement libérées en numéraire.

III.- Que d'un commun accord, les associés prénommés ont décidé la dissolution anticipée de la prédite société avec effet immédiat.

IV.- Que les comparants préqualifiés, par leur représentant susnommé, déclarent en outre que l'activité de la société a cessé, qu'ils sont investis de tout l'actif et qu'ils régleront tout le passif connu ou inconnu de la société dissoute et qu'ainsi celle-ci est à considérer comme définitivement liquidée.

V.- Que décharge pleine et entière est accordée au gérant unique actuel, Monsieur Paul Albrecht, employé privé, demeurant à Senningerberg (Luxembourg), pour l'accomplissement de son mandat jusqu'à ce jour.

VI.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff.

Dont acte, passé à Senningerberg (Luxembourg), les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: T. Schmit, J.-J. Wagner

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 mai 2001, vol 859, fol. 25, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 10 mai 2001.

J.-J. Wagner.

(34872/239/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

MXF DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arion.
R. C. Luxembourg B 81.828.

Extrait de la convention de domiciliation

Suite à la convention de domiciliation à durée indéterminée conclue entre le domiciliataire, la FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., et la société MXF DISTRIBUTION S.A., son siège statutaire a été fixé à l'adresse du domiciliataire, à savoir L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arion.

Pour inscription au Registre de commerce

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 57, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34898/502/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LUXCASH ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 33.519.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 58, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXCASH ADVISORY S.A. HOLDING

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(34873/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LUXCASH ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 33.519.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 avril 2001

I. Nominations statutaires

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 avril 2000, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à 1 an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2002:

M. Raymond Kirsch, président
 M. Jean-Paul Kraus, vice-président
 M. Michel Birel, administrateur
 M. Gilbert Ernst, administrateur
 M. Jean-Claude Finck, administrateur
 M. Henri Germeaux, administrateur
 M. Guy Rosseljong, administrateur
 M. Alphonse Sinnes, administrateur
 Mme Ingrid Stevens, administrateur
 M. Paul Waringo, administrateur
 M. Armand Weis, administrateur
 M. Guy Zimmer, administrateur

II. Nomination du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination de Monsieur Georges Gudenburg pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2002.

Luxembourg, le 14 mai 2001.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 58, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34874/012/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LUXEMBOURG STATE AND SAVINGS BANK TRUST COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 8.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 58, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXEMBOURG STATE AND SAVINGS BANK TRUST COMPANY S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(34876/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LUXEMBOURG STATE AND SAVINGS BANK TRUST COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 8.278.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 avril 2001

Le mandat des Administrateurs en fonction ainsi que du Commissaire de Surveillance actuel prenant fin à la date de ce jour, l'Assemblée Générale procède aux élections suivantes:

Sont réélus comme Administrateurs pour un terme d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire en 2002:

1. Monsieur Raymond Kirsch, Directeur Général, Président du Comité de Direction de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG, demeurant à Steinsel, Président
2. Monsieur Gilbert Ernst, Directeur, Membre du Comité de Direction de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG, demeurant à Luxembourg
3. Monsieur Jean-Claude Finck, Directeur, Membre du Comité de Direction de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG, demeurant à Foetz
4. Monsieur Henri Germeaux, Directeur Général adjoint, Membre du Comité de Direction de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG, demeurant à Luxembourg
5. Monsieur Jean-Paul Kraus, Directeur, Membre du Comité de Direction de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG, demeurant à Bertrange.

Pour ce qui est du Commissaire de Surveillance, l'Assemblée procède à la nomination de la COMPAGNIE FIDUCIAIRE, S.à .r.l., ayant son siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire pour un terme d'une année, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue en 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 58, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34877/012/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LUXEMBOURG STATE AND SAVINGS BANK TRUST COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 8.278.

Extrait de la résolution du Conseil d'Administration prise par voie circulaire du 30 avril 2001

Faisant suite à la démission de Monsieur Henri Germeaux de sa fonction d'Administrateur, les membres restants décident à l'unanimité de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à la prochaine assemblée générale Monsieur Michel Birel, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 avril 2001.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 58, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34878/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS RICORDEAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 81.464.

Constituée suivant acte reçu par M^e Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 mars 2001, action non encore publié au Mémorial.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 14 mai 2001 que Monsieur Jean Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à L-Luxembourg, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 14 mai 2001.

Pour la SOCIETE DE PARTICIPATIONS RICORDEAU S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 56, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34951/687/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LUX-EURO-STOCKS ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 64.175.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 58, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX-EURO-STOCKS ADVISORY S.A. HOLDING

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(34879/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LUX-EURO-STOCKS ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 64.175.

Extraits des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2001

I. Nominations statutaires

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2000, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à 1 an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2002:

M. Raymond Kirsch, président

M. Jean-Claude Finck, vice-président

M. Gilbert Ernst, administrateur

M. Henri Germeaux, administrateur

M. Jean-Paul Kraus, administrateur

M. Guy Rosseljong, administrateur

M. Alphonse Sinnes, administrateur

M. Armand Weis, administrateur

L'Assemblée constate que LA LUXEMBOURGOISE-VIE S.A. D'ASSURANCES est co-promoteur de LUX-EURO-STOCKS SICAV à partir du 24 juillet 2000 et procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2002:

M. Pit Hentgen, administrateur

M. Gabriel Deibener, administrateur

II. Nomination du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination de Madame Doris Engel pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2002.

Luxembourg, le 14 mai 2001.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 58, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34880/012/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

MECANAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 295-301, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 18.781.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Mersch, le 17 mai 2001, vol. 127, fol. 7, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Signature.

(34888/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LUX-TOP 50 ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 59.732.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 58, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX-TOP 50 ADVISORY S.A. HOLDING

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(34882/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LUX-TOP 50 ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 59.732.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 avril 2001

I. Nominations statutaires

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 avril 2000, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à 1 an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2002:

M. Raymond Kirsch, président
 M. Jean-Claude Finck, vice-président
 M. Michel Birel, administrateur
 M. Gabriel Deibener, administrateur
 M. Gilbert Ernst, administrateur
 M. Henri Germeaux, administrateur
 M. Pit Hentgen, administrateur
 M. Jean-Paul Kraus, administrateur
 M. Jacques Mangen, administrateur
 M. Alphonse Sinnes, administrateur

II. Nomination du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination de Monsieur Georges Gutenberg pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2002.

Luxembourg, le 14 mai 2001.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 58, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34883/012/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SAIT CLAIRE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 71.439.

- MONTEREY AUDIT, S.à r.l., dénonce le siège social de la société SAIT CLAIRE S.A. avec R. C. Luxembourg B 71.439, et domiciliée 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, à dater de ce jour.

- INTERNATIONAL NET LTD. ayant son siège social à Tortola, BVI, dénonce le mandat de Commissaire aux Comptes dans la société SAIT CLAIRE S.A. à dater de ce jour.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

P. Gain

Expert-comptable

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 64, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34932/999/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LUX-I-NOOR S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 69.317.

Par la présente, le siège social de la société LUX-I-NOOR S.A., est dénoncé avec effet à ce jour.

Luxembourg, le 31 mai 2001.

R. Sturm.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 73, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34881/999/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.**MARQUISAAT, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 60.562.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 14 mai 2001

« ... En vertu de l'autorisation qui lui est accordée par l'assemblée générale, le conseil prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Le conseil d'administration décide de supprimer la valeur nominale des actions.

2. Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 modifiant la loi du 10 août 1915, le conseil d'administration décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social et le capital autorisé, actuellement exprimés en francs luxembourgeois (LUF), en euros (EUR). Ainsi le capital social s'établit à EUR 198.562,71 (cent quatre-vingt dix-huit mille cinq cent soixante-deux euros et soixante et onze cents) et le capital autorisé à EUR 2.478.935,25 (deux millions quatre cent soixante-dix-huit mille neuf cent trente-cinq euros et vingt-cinq cents).

3. Le conseil d'administration décide d'augmenter le capital social souscrit par incorporation de bénéfices reportés de EUR 1.437,29 (mille quatre cent trente-sept euros et vingt-neuf cents) de sorte qu'il s'établisse à EUR 200.000,- (deux cent mille euros) sans émission d'actions nouvelles.

4. Le conseil d'administration décide d'augmenter le capital autorisé de EUR 1.064,75 (mille soixante-quatre euros et soixante-quinze cents) de sorte qu'il s'établisse à EUR 2.480.000,- (deux millions quatre cent quatre-vingt mille euros).

5. Le conseil d'administration décide de modifier les alinéas 1 et 4 de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à EUR 200.000,- (deux cent mille euros), représenté par 80.100 (quatre-vingt mille cents) actions sans désignation de valeur nominale.»

«**Quatrième alinéa.** Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 2.480.000,- (deux millions quatre cent quatre-vingt mille euros) qui sera représenté par 1.000.000 (un million) d'actions sans désignation de valeur nominale.»

6. Mandat est donné à chaque administrateur, agissant individuellement, afin de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés suite aux résolutions de la présente.»

Luxembourg, le 14 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 43, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34886/222/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.**TRANSNATIONAL FINANCIAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

R. C. Luxembourg B 34.227.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 décembre 2000

Les administrateurs présents décident de coopter Monsieur Cédric Pedoni, Maître en droit, demeurant à Audun-le-Tiche (France), en remplacement de Monsieur Marc Sunnen, administrateur démissionnaire, à compter de ce jour et jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 73, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34967/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

MAYA S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 79, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 16.555.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mars 2001

L'Assemblée générale prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2000, à l'unanimité l'assemblée générale ordinaire nomme administrateurs:

Monsieur Pierre Guillon

Monsieur Marc Molitor

Monsieur Justin Dostert

Commissaire aux comptes

AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 30 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 72, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34887/514/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

MERCURY SELECTED TRUST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 6.317.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 59, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2001

Mrs E. P. L. Corley, Mr A.S. Dalton, Mr D. Ferguson, Mr F.P. Le Feuvre, Mr Z.O.H.M. Baron van Hövell tot Westervliet, Mr R. Radcliffe, Mr J. Reimnitz, Mr B. Stone, Mr F. Tesch, Mr S. Langebaek KBE and Mr J.-C. Wolter sont nommés Administrateurs pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale de 2002.

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg sont nommés Réviseurs d'Entreprises pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale de 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2001.

Pour MERCURY SELECTED TRUST

THE BANK OF NEW YORK (EUROPE) LIMITED, Luxembourg Branch

Signature

(34891/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

MUTHAIGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 24.891.

Constituée en date du 9 juin 1972 à Vaduz (Liechtenstein)

Statuts modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu en date du 8 mai 1995 suivant acte reçu par Maître Marc Elter, notaire de résidence à L-Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil n° 387 du 12 août 1995.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 février 2001 que la décision suivante a été prise:
- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007.

Luxembourg, le 22 février 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 56, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34896/687/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

MEDIATEL MANAGEMENT.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 70.805.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 58, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MEDIATEL MANAGEMENT

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(34889/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

MEDIATEL MANAGEMENT

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 70.805.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mars 2001

L'assemblée générale confirme la cooptation de Monsieur Martin Fafard au poste d'administrateur pour la période du 4 juillet 2000 au 24 janvier 2001.

L'assemblée approuve la cooptation du 24 janvier 2001 de M. Dave Brochet au poste d'administrateur en remplacement de M. Martin Fafard.

La durée des mandats des administrateurs ayant été fixée à un an, l'Assemblée procède au renouvellement de ces mandats pour une durée d'une année, expirant à la date de l'Assemblée Annuelle qui sera tenue en 2002.

Ainsi, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Raymond Kirsch, demeurant à Luxembourg, G.-D. de Luxembourg, nommé Président,
- Monsieur Henri de Lapparent, demeurant à Paris, France,
- Monsieur Pierre de Fouquet, demeurant à Paris, France,
- Monsieur Pierre Belanger, demeurant à Montréal, Canada,
- Monsieur Dave Brochet, demeurant à Montréal, Canada.

L'Assemblée générale confirme la désignation de la société DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon, comme commissaire aux comptes de la Société de Gestion et comme réviseur d'entreprises du fonds commun de placement MEDIATEL CAPITAL pour l'exercice en cours jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2002.

Luxembourg, le 26 avril 2001.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 58, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34890/012/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

MILESTONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 31.289.

Suite à l'Assemblée Générale Annuelle du 15 janvier 2001, enregistrée à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 72, case 6, les résolutions suivantes ont été déposées au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg:

- Adoption à l'unanimité du bilan établi au 31 décembre 2000.
 - Adoption à l'unanimité du rapport de gestion par le gérant.
 - Adoption à l'unanimité du rapport du commissaire aux comptes.
 - Acceptation de la démission de Monsieur Carlo Wetzels, habitant 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, comme gérant, avec décharge pleine et entière de son mandat.
 - Nomination à partir du 1^{er} janvier 2001, de Monsieur Paul Agnes, demeurant à L-1661 Luxembourg, comme nouveau gérant.
 - Changement de l'adresse sociale à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-Rue.
 - Nomination de la FIDUCIAIRE F.O.R.I.G. comme commissaire aux comptes.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour MILESTONE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE F.O.R.I.G. S.A.

(34895/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

METRO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 55.383.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 64, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

(34892/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

METRO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 55.383.

—
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 29 mai 2001

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'année 1998.

Le mandat de Madame Marie-Ange Dars, Mademoiselle Candice De Boni, Monsieur Brunello Donati, en tant qu'administrateurs ainsi que le mandat de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes, ont été renouvelés pour un terme d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 64, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34893/800/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

NORPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 42.281.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 64, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

(34901/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

NORPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 42.281.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 15 mai 2001

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice clôturant au 31 décembre 1999.

Les mandats de: Madame Gaby Trierweiler
 Monsieur Brunello Donati
 Monsieur Lucio Velo

en tant qu'administrateurs ont été renouvelés pour un terme d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg, le 15 mai 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 64, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34902/800/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

MFM MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.889.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 50, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Signature.

(34894/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

LES MUTUELLES DU MANS RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.590.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 31 mai 2001, vol. 137, fol. 41, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Signature.

(34897/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

NOVILUX, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 47.736.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 67, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 avril 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Henri Grisius, Président
- Monsieur Thierry Fleming
- Monsieur John Seil

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 31 mai 2001.

Signature.

(34903/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

OPEN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 64.594.

Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 26 mai 1998, publié au Mémorial C, Recueil n° 584 du 12 août 1998.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 février 2001 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

- 1) L'assemblée accepte la démission de la société REVILUX S.A., de son mandat de commissaire aux comptes.
- 2) L'assemblée nomme comme commissaire aux comptes:
 - JP AUDIT LIMITED, avec siège social à GB-London, 17, City Business Centre, Lower Road.
 Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 23 février 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 56, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34904/687/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

NETTOYAGE INDUSTRIEL ET DE BUREAUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6947 Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.

H. R. Luxembourg B 11.924.

AUSZUG

Es geht aus dem Sitzungsprotokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 12. Januar 2001 hervor, dass Artikel 6 von der Satzung rückwirkend ab 1. Januar 2001 wie folgt abgeändert wurde:

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt 12.500,- EUR, aufgeteilt in 50 Anteile von je 250,- EUR, welche wie folgt verteilt sind:

1) PEDUS SERVICE, S.à r.l.	49
2) ICE, S.à r.l.	1
Total	<u>50</u>

Alle Anteile sind voll eingezahlt.

Luxemburg, den 22. Mai 2001.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 39, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34899/304/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

NETTOYAGE INDUSTRIEL ET DE BUREAUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 11.924.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 29 mai 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(34900/304/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

EUROTRUST FUND OP, Fonds Commun de Placement.**AUFLÖSUNG**

Die Verwaltungsgesellschaft des nach dem Recht des Grossherzogtums Luxemburg als «Fonds Commun de Placement» errichteten und zum öffentlichen Vertrieb zugelassenen Sondervermögens EUROTRUST FUND OP hat in Folge der Unterschreitung des durch Artikel 22 des Luxemburger Gesetzes vom 30. März 1988 geforderten Mindestvolumens die Auflösung des Fonds zum 18. Mai beschlossen.

Luxemburg, den 18. Mai 2001.

OPPENHEIM INVESTMENT MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A.

Für den Verwaltungsrat

M. von Restorff / H. Heisterkamp

SAL. OPPENHEIM JR. & CIE LUXEMBURG S.A.

Für die Depotbank

H. Rosenbaum / A. Klein

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 72, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34905/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

ORILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R. C. Luxembourg B 51.220.

Extraits des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2001

Ont été réélus mandataires jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2007:

a) *Administrateurs*

1) M. Gilles Samyn, ingénieur commercial, 1, chemin de Florenchamp, B-Ham-sur-Heure, Président

2) M. Roland Borres, ingénieur commercial, 16, Coussin Ruelle, B-Court-Saint-Etienne

3) M. Luciano Dal Zotto, administrateur de sociétés, 17, rue des Sorbiers, Soleuvre

4) M. Robert Roderich, administrateur de sociétés, 5, rue C.M. Spoo, Luxembourg

b) *Commissaire aux comptes*

INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, Luxembourg

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour ORILUX S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34906/528/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

OROLUX, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 46.318.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 68, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2001

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président.

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2001.

Signature.

(34907/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

PIR - PROJETS INDUSTRIELS DE ROUMANIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 70.686.

L'an deux mille un, le dix-huit mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de PIR - PROJETS INDUSTRIELS DE ROUMANIE S.A., R. C. B N° 70.686, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 8 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 727 du 30 septembre 1999.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire en date du 5 juillet 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 859 du 24 novembre 2000.

La séance est ouverte à quinze heures quarante-cinq sous la présidence de Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Sabine Schiltz, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Virginie Dalstein, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trente-neuf mille et cent (39.100) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trois millions neuf cent dix mille (3.910.000,-) dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence de USD 1.520.100,- pour le porter de USD 3.910.000,- à USD 5.430.100,-.

Souscription des 15.201 actions nouvelles d'une valeur nominale de USD 100,- ainsi créées par CROSS VENTURES HOLDING S.A.

3. Fixation d'un nouveau capital autorisé à USD 35.000.000,-.

4. Modifications afférentes de l'Article 3 des statuts de la Société.

5. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, a pris, après délibération, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de USD 1.520.100,- pour le porter de son montant actuel de USD 3.910.000,- à USD 5.430.100,- par la création et l'émission de 15.201 actions nouvelles d'une valeur nominale de USD 100,- chacune.

L'autre actionnaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, ces actions nouvelles ont été entièrement souscrites par CROSS VENTURES HOLDING S.A., une société établie et ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ici représentée par Madame Annie Swetenham, préqualifiée,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Lugano, le 11 mai 2001.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Ces nouvelles actions ont été entièrement libérées en espèces, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Le nouveau capital autorisé de la Société est fixé à USD 35.000.000,-.

Troisième résolution

En conséquence des deux résolutions qui précèdent, l'article 3, alinéas 1^{er} et 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à cinq millions quatre cent trente mille et cent (5.430.100,-) dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD), divisé en cinquante-quatre mille trois cent une (54.301) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD) chacune.»

«**Art. 3. 2^{ème} alinéa.** Le capital autorisé de la Société est établi à trente-cinq millions (35.000.000,-) de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD), divisé en trois cent cinquante mille (350.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD) chacune.»

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement la présente augmentation de capital est évaluée à soixante-neuf millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille cent quatre-vingt-dix-huit (69.894.198,-) francs luxembourgeois.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est clôturée à seize heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Swetenham, S. Schiltz, V. Dalstein, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 9CS, fol. 25, case 1. – Reçu 698.652 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

A. Schwachtgen.

(34918/230/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

PIR - PROJETS INDUSTRIELS DE ROUMANIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 70.686.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 577 du 18 mai 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

A. Schwachtgen.

(34919/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

OUTRE-MER INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 59.166.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 68, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juillet 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2001.

Signature.

(34908/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

PBZ LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 81.677.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2001

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire que:

- Monsieur Fabrice Ciach demeurant à F-57570 Evrange, 13, rue Nationale, a été révoqué de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué.
- Madame Georgen-Nevodnycha Tetyana, demeurant au 7, am Weier, L-3914 Mondercange, a été nommé en son remplacement en tant qu'administrateur.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille sept.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 64, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34909/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SALON BIGOUDIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 34.139.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 14 mai 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001;
2. l'assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales. La nouvelle valeur nominale est fixée à 1/500 du capital social;
3. l'assemblée générale décide d'adapter l'alinéa 1^{er} de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de EUR 12.394,68 (douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur de 1/500 chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 28, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34935/549/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

PEDUS-LAVADOR, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6947 Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.

H. R. Luxemburg B 17.505.

AUSZUG

Es geht aus dem Sitzungsprotokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 12. Januar 2001 hervor, dass Artikel 3 von der Satzung rückwirkend ab 1. Januar 2001 wie folgt abgeändert wurde:

«**Art. 3.** Das Gesellschaftskapital beträgt 980.000,- EUR, eingeteilt in 3.950 Anteilscheine ohne Nominalwert.

Zeichnung und Einzahlung

Die vorgenannten Parteien haben die Geschäftsanteile wie folgt gezeichnet:

1) PEDUS SERVICE, S.à r.l.	3.949
2) PETER DUSSMANN, GmbH.	1
Total:	<u>3.950</u>

Der Gesellschaft steht der Betrag von 980.000,- EUR voll zur Verfügung.»

Luxemburg, den 22. Mai 2001.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 39, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34910/304/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

PEDUS-LAVADOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 17.505.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 29 mai 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(34911/304/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

PRAETOR INVESTMENT.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 71.578.

Le Conseil d'Administration est composé ainsi:

Président du Conseil d'Administration

Monsieur Michel Huvelin, Directeur, OPTIGESTION S.A., 17, avenue Hoche, F-75008 Paris

Administrateurs

Monsieur Yann Houdre, Directeur Général Adjoint, OPTIGEST-LUXEMBOURG, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

Monsieur Edouard de l'Espée, Analyste financier, 19, rue de la Croix d'Or, CH-1204 Genève

Monsieur Michel Darblay, Directeur, DARBLAY & ASSOCIATES, 37, Thurloe Street, UK-London SW72LQ

Commissaire aux Comptes

DELOITTE & TOUCHE, 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Pour réquisition, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

La Banque Domiciliaire

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG, Société Anonyme

F. Waltzing / P. Visconti

Mandataire Commercial / Sous-Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 73, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34920/010/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

PEDUS-SERVICE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
H. R. Luxemburg B 16.821.

AUSZUG

Es geht dem Sitzungsprotokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 12. Januar 2001 hervor, dass Artikel 4 von der Satzung rückwirkend ab 1. Januar 2001 wie folgt abgeändert wurde:

Art. 4. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt 224.100,00 EUR, eingeteilt in 9.000 Anteile mit einem Nominalwert von je 24,90 EUR, welche gehalten werden wie folgt:

1. Peter Dussmann, GmbH mit Sitz in Berlin.	8.982
2. Herr Peter Dussmann	8
3. Herr Jos Mousel	10
	9.000

Luxemburg, den 21. Mai 2001.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 39, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34912/304/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

PEDUS-SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
R. C. Luxemburg B 16.821.

Les tatuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(34913/304/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

PERLAROM INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxemburg B 37.696.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal sous seing privé en date du 7 mai 2001, enregistré à Luxembourg le 22 mai 2001, vol. 553 S, fol. 39, case 5, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros avec effet au 6 avril 2001, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

Capital social souscrit:

Le capital social souscrit est fixé à EUR 6.200.000,- (six millions deux cent mille euros), représenté par 25.000 (vingt-cinq mille) actions sans désignation de valeur, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Le siège social a en outre été transféré au L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2001.

Pour la Société

Signature

(34914/211/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

PERLAROM INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxemburg B 37.696.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(34915/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

PIEBON S.A. (HOLDING), Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.319.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(34916/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

PIEBON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.320.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(34917/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

REALPART INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 52.748.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 64, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

(34927/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

REALPART INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 52.748.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 2 mai 2001

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour les exercices 1998 et 1999.

Mademoiselle Regina Rocha Melanda a été nommée administrateur en remplacement de Madame Frie van de Wouw, administrateur démissionnaire.

Les mandats de

Mademoiselle Anne Françoise Fouss

Monsieur Lucio Velo

en tant qu'administrateurs ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés pour un terme d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2000.

Le capital social a été converti en euro avec effet au 1^{er} janvier 2001, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le capital social est de EUR 31.250 représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune.

L'augmentation de capital de EUR 263,30 est faite par incorporation des réserves.

Luxembourg, le 2 mai 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 64, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34928/800/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

RESAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5863 Alzingen, 14, allée de la Jeunesse Sacrifiée.
R. C. Luxembourg B 63.274.

L'an deux mille un, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de RESAN S.A., R. C. B N° 63.274, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 16 février 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 397 du 2 juin 1998.

La séance est ouverte à onze heures quinze sous la présidence de Madame Tania Fernandes, employée privée, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Nicole Reinert, employée privée, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Diane Ney, employée privée, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois (LUF) chacune, constituant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois (LUF), sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social au 14, allée de la Jeunesse Sacrifiée, L-5863 Alzingen.
2. Modification subséquente des articles 1^{er}, alinéas 2 et 9, alinéa 1^{er} des statuts.
3. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Première et unique résolution

Le siège social de la Société est transféré du 10, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg, au 14, allée de la Jeunesse Sacrifiée, L-5863 Alzingen.

En conséquence, les articles 1, alinéas 2 et 9, alinéa 1^{er} des statuts de la Société sont modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. 2^{ème} alinéa.** Le siège social est établi à Alzingen.»

«**Art. 9. 1^{er} alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dix juin de chaque année à quatorze heures, même si ce jour est un jour férié ou un dimanche, à Alzingen au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: T. Fernandes, N. Reinert, D. Ney, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 9CS, fol. 26, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2001.

A. Schwachtgen.

(34930/230/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

RESAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5863 Alzingen, 14, allée de la Jeunesse Sacrifiée.
R. C. Luxembourg B 63.274.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 591 du 23 mai 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

A. Schwachtgen.

(34931/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

**PROFIDEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. PROFERTEC).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 20.369.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 31 mai 2001, vol. 137, fol. 40, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Signature.

(34921/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

**PROFIDEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. PROFERTEC).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 20.369.

A l'issue de l'Assemblée Générale des Associés du 23 mai 2001 le capital social de la société est fixé à 25.000,- , résultant d'une conversion de LUF 1.000.000,- en Euro 24.789,35 puis d'une augmentation de Euro 210,65 , libérée par prélèvement sur les réserves et sans création de parts nouvelles.

Luxembourg, le 30 mai 2001.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Enregistré à Capellen, le 31 mai 2001, vol. 137, fol. 41, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

(34922/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

PROFORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 45, rue de la Lavande.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 43, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(34923/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

**S.I.P.A.C. HOLDING S.A., SOCIETE INTERNATIONALE DE PARTICIPATION DANS L'ACIER,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 52.987.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 novembre 1995, publié au Mémorial, Recueil C, n° 44 du 24 janvier 1996.
- Modifiée à plusieurs reprises et pour la dernière fois en date du 13 juin 1997, suivant acte reçu par le même notaire, publié au Mémorial, Recueil C, n° 522 du 24 septembre 1997.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en date du 17 mai 2001 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

Ont été nommés pour une période de six ans:

- conseil d'administration:

- Monsieur Steno Marcegaglia, président, demeurant à I-Gazoldo degli Ippoliti;
- Madame Emma Marcegaglia, administrateur, demeurant à I-Gazoldo degli Ippoliti;
- Monsieur Antonio Marcegaglia, administrateur, demeurant à I-Gazoldo degli Ippoliti.

- commissaire aux comptes:

- M. Fausto Lui, demeurant à I-Virgilio.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour la société S.I.P.A.C. HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 56, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34947/687/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

PROMOTION TOURISTIQUE EUROPEENNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 48.912.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 70, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(34924/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

PROMOTION TOURISTIQUE EUROPEENNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 48.912.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2001 que suite aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, l'assemblée a décidé de procéder à la conversion du capital social de la société de liras italiennes en euros avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.

Par application du taux de conversion de 1,- = 1.936,27 ITL, le capital social de ITL 600.000.000,- est ainsi converti en 309.874,14.

La valeur nominale est supprimée.

En conséquence, les premier et quatrième alinéas de l'article 5 des statuts sont modifiés et auront la teneur suivante avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001:

«1^{er} Alinéa. Le capital social souscrit est fixé à trois cent neuf mille huit cent soixante-quatorze euros et quatorze cents (309.874,14) représenté par six cents (600) actions sans désignation de valeur nominale.»

«4^{ème} alinéa. Le capital autorisé est fixé à cinq cent seize mille quatre cent cinquante-six euros et quatre-vingt-dix cents (516.456,90) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 31 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

N. Schaeffer jr.

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 80, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34925/535/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

REINIGUNGSBETRIEB SAUBER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.661.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 50, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Signature.

(34929/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SAL. OPPENHEIM JR. & CIE. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 44.365.

L'Assemblée Générale Ordinaire au 23 avril 2001, le rapport de gestion au 31 décembre 2000 et les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 73, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SAL. OPPENHEIM JR & CIE. LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(34934/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

R.B. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 58.306.

Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 21 février 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, n° 301 du 17 juin 1997.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 février 2001 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

- 1) L'assemblée accepte la démission de la société REVILUX S.A. de son montant de commissaire aux comptes.
- 2) L'assemblée nomme comme commissaire aux comptes:
- JP AUDIT LIMITED, avec siège social à GB-London, 17, City Business Centre Lower Road.
Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 6 février 2001.

Pour la Société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 56, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34926/687/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SAL. OPPENHEIM JR. & CIE KGaA.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 42.697.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 de SAL. OPPENHEIM JR. & CIE. KGaA, Cologne, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 73, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SAL. OPPENHEIM JR. & CIE. KGaA

Zweigniederlassung Luxemburg

Signatures

(34933/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SECTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 62-64, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 17.272.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2001

L'assemblée générale prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance. L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions d'administrateur:

Monsieur Marc Molitor,

Madame Danielle Krings, épouse Molitor

Monsieur Roger Behrend

Les mandats des administrateurs expireront avec l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003. Le mandat du commissaire aux comptes venu à échéance, l'assemblée générale décide de le reconduire dans sa fonction. Son mandat expirera avec l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Le conseil d'administration décide de nommer président Monsieur Marc Molitor.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

Monsieur Marc Molitor, président

Madame Danielle Krings, épouse Molitor, administrateur

Monsieur Roger Behrend, administrateur

Commissaire aux comptes:

AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES.

Luxembourg, le 30 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 72, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34941/514/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SALON LA BROSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4247 Esch-sur-Alzette, route de Mondercange.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 mai 2001, vol. 320, fol. 8, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 mai 2001.

G. Bernabei jr

Bureau de comptabilité

(34936/630/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SA.RO.MI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 57.820.

Statuts coordonnés en vigueur sur base d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire sous seing privé en date du 7 novembre 2000 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social et du capital autorisé de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

A. Schwachtgen.

(34937/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SAVANE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 57.837.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 70, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SAVANE HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signatures

Administrateurs

(34938/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SAVANE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 57.837.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 70, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SAVANE HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signatures

Administrateurs

(34939/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SAVANE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 57.837.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 17 mai 2001

Résolution

L'assemblée décide de ratifier la cooptation de Madame Federica Bacci décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 14 avril 2000 et de Monsieur Patrick Ehrhardt décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 10 janvier 2001.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000:

Conseil d'administration

MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
 Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme
 SAVANE HOLDING S.A.
 Société Anonyme Holding
 Signatures
 Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 30, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34940/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SECURE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
 R. C. Luxembourg B 69.038.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 74, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Signature.

(34942/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SECURILEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
 R. C. Luxembourg B 17.892.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 70, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

(34943/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SECURITAS, SOCIETE DE SURVEILLANCE ET DE SECURITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
 R. C. Luxembourg B 9.546.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 70, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

(34944/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SECURITAS, SOCIETE DE SURVEILLANCE ET DE SECURITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
 R. C. Luxembourg B 9.546.

Après délibération, l'assemblée générale ordinaire, réunie au siège de la société en date du 28 mai 2001, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Elle prend acte de la démission de Monsieur Guy Konsbruck.
- 2.- Elle renouvelle pour une période de six ans, le mandat d'administrateur de Monsieur Robert Wiot. Son mandat expirera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2007.
- 3.- Elle nomme, en qualité d'administrateur, Monsieur Michel Molitor, demeurant à L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse, pour un terme de six ans. Son mandat expirera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

Pour extrait conforme
 Par mandat
 A. Lorentz

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 70, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34945/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SEFMEP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 42.473.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Wiltz, le 29 décembre 2000, vol. 171, fol. 94, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(34946/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SOCIETE EUROPEENNE DE CONSERVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 43.611.

RECTIFICATIF

La réquisition déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 29 janvier 2001, A.J. le 18 janvier 2001, Vol. 200, Art. 2039 relative à la société est rectifiée et doit se lire comme suit:

Le conseil d'administration de la société se compose comme suit:

- Bruini Paolo, Président et Administrateur-délégué;
- Simone Strocchi, Administrateur;
- Patrick Ehrhardt, Administrateur.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000-2001.

SOCIETE EUROPEENNE DE CONSERVE S.A.

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 70, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34948/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SOCIETE DU MADAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 24.300.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 73, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour SOCIETE DU MADAL (LUXEMBOURG) S.A.

SAL. OPPENHEIM JR. & CIE. LUXEMBURG S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(34950/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SOUTH EUROPEAN FINANCIAL INVESTMENTS SEFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 68.211.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 74, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Signature.

(34956/065/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

ARKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

—
STATUTS

L'an deux mille un, le vingt-neuf mai.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. GREBELL INVESTMENTS S.A., société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, ici représentée par Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 28 mai 2001.

2. LOVETT OVERSEAS S.A., société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, ici représentée par Monsieur Massimo Gilotti, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 28 mai 2001.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités du timbre et de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de ARKE S.A.

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 3. Le capital souscrit est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR), représenté par cinquante (50) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Le capital autorisé est fixé à sept cent mille euros (700.000,- EUR), représenté par sept cents (700) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 6 ci-après.

En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la publication des présents statuts dans le Mémorial C, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites, du capital autorisé même par des apports autres qu'en numéraire. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration en temps qu'il appartiendra. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

Art. 4. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Art. 5. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société.

Art. 6. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société, ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le troisième mercredi du mois de septembre à 10.00 heures et pour la première fois en l'an deux mille deux.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

Dans la mesure où il n'est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoqués sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

Art. 7. La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle pour une période qui ne pourra excéder six années et resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus.

Art. 8. Le conseil d'administration peut choisir en son sein un président et peut également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion au conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou téléfax un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

En cas de parité de voix, la voix du président sera prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la société et à la représentation de la société pour la conduite des affaires, avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à un ou plusieurs membres du conseil ou à un comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs), agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoir et employés, et fixer leurs émoluments.

Art. 10. La société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

Art. 11. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

Art. 12. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année, sauf toutefois que le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre de l'an deux mille un.

Art. 13. Sur le bénéfice annuel net de la société il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour le fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social, tel que prévu à l'article 3 des statuts ou tel qu'il aura été augmenté ou réduit tel que prévu à l'article 3 des présents statuts.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

Souscription et libération

Les sociétés comparantes ont souscrit les actions et les ont libéré intégralement de la manière suivante:

Actionnaires	Capital	Capital	Nombre d'actions
	souscrit EUR	libéré EUR	
1) GREBELL INVESTMENTS S.A., prénommée	25.000,-	25.000,-	25
2) LOVETT OVERSEAS S.A., prénommée	25.000,-	25.000,-	25
Total:	50.000,-	50.000,-	50

Preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné, de sorte que la somme de cinquante mille euros (50.000,- EUR) se trouve à l'entière disposition de la Société.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation - Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est estimé à LUF 2.016.995,-.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est approximativement estimé à la somme de 55.000,- LUF.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les personnes ci-avant désignées, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.
2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateur:
 - Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant à Luxembourg.
 - Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant à Luxembourg.
 - La société à responsabilité limitée LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
3. A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - La société à responsabilité limitée ELPERS & CO, Réviseurs d'entreprises, avec siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
4. L'adresse de la société est fixée à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
5. La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice de l'an deux mille un.
6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer les pouvoirs de gestion journalière conformément à l'article 9 des statuts.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Gilotti, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 30 mai 2001, vol. 464, fol. 68, case 6. – Reçu 20.170 francs.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Memorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 1^{er} juin 2001.

A. Lentz.

(34989/221/167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2001.

UEB ALTERNATIVE FUND 2, Société Anonyme.

Siège social: L-2093 Luxembourg, 10A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 67.573.

Extrait de la résolution circulaire du Conseil d'Administration datée du 31 mai 2001

1. Il est résolu de changer d'Administration Centrale et de nommer BNP PARIBAS LUXEMBOURG, 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg en lieu et place de BNP PARIBAS FUND ADMINISTRATION S.A. avec effet au 1^{er} juin 2001.

2. Il est résolu de changer le siège social de la Société. Le nouveau siège sera 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg avec effet au 1^{er} juin 2001.

BNP PARIBAS FUND ADMINISTRATION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 74, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34971/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SOCIETE FINANCIERE DU RICHEMOND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 34.682.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 31 juillet 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, n° 60 du 11 février 1991.

Il résulte d'une lettre adressée à la SOCIETE FINANCIERE DU RICHEMOND S.A. en date du 4 avril 2001 que Monsieur Jacques Schroeder a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 4 avril 2001 que Monsieur Yves Schmit, administrateur de sociétés, demeurant à L-Strassen, a été coopté comme administrateur en remplacement de Monsieur Jacques Schroeder.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 18 avril 2001.

Pour la SOCIETE FINANCIERE DU RICHEMONT S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2001, vol. 553, fol. 56, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34949/687/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

S.T.L., SECURITAS TECHNOLOGIES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 14, rue du Père Raphaël.
R. C. Luxembourg B 19.541.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 70, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

(34954/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

S.T.L., SECURITAS TECHNOLOGIES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 14, rue du Père Raphaël.
R. C. Luxembourg B 19.541.

Après délibération, l'assemblée générale ordinaire, réunie au siège de la société en date du 28 mai 2001, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Elle prend acte de la démission de Monsieur Guy Konsbruck.
- 2.- Elle nomme, en qualité d'administrateur, Monsieur Michel Molitor, demeurant à L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse, pour un terme de six ans. Son mandat expirera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

Pour extrait conforme

Par mandat

A. Lorentz

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 70, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34955/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.
